



Assemblée générale 2022 le 31 mars 2022 au Centre Social et Culturel de Champvert

1 Rapport moral

Résilience associative ... et détérioration du contexte

La crise sanitaire vient de boucler sa deuxième année et, si elle ne fut pas marquée par les mêmes épisodes de confinement, les restrictions d'accès à des lieux utilisés pour nos permanences et le souci de ne pas surexposer nos bénévoles à des risques de contamination, ont représenté un frein évident tout au long de l'année 2021.

Dans ces conditions, ainsi qu'on le verra lors de l'examen du rapport d'activité, nous avons malgré tout réussi à rencontrer un nombre de familles nouvelles équivalent à la moyenne des années antérieures et nous le devons au dévouement de nos bénévoles qui ont poursuivi leur action en faisant montre d'une remarquable résilience qui me paraît mériter de chaleureux applaudissements.

Hélas la situation globale du logement et particulièrement pour les publics les moins favorisés a continué de se détériorer en rendant de plus en plus problématique la résolution des problèmes que viennent nous exposer les familles que nous accueillons dans nos quatre permanences.

Trois phénomènes se conjuguent pour aboutir à ces difficultés :

- depuis de nombreuses années on n'avait jamais eu un nombre aussi bas dans la livraison de logements sociaux neufs,
- le nombre des demandeurs de logements sociaux dans le Rhône est désormais de plus de 78.000 ... alors que seulement 7.000 attributions ont eu lieu,
- le taux de rotation dans les logements (Les personnes qui quittent un logement social pour accéder à un logement privé ou pour changer de région ... en permettant ainsi l'attribution d'un logement à un demandeur en attente) est le plus faible depuis longtemps.

Parallèlement, les hébergements temporaires ont été, depuis l'arrivée du covid, utilisés pour sortir de nombreuses personnes de la rue qui n'étaient pas toujours repérées comme prioritaires auparavant ... on ne peut que s'en réjouir, mais cela a largement embolisé les possibilités de la Maison de la Veille Sociale qui n'ont pas assez été augmentées pour assurer l'hébergement des demandeurs classés en cas prioritaires.

Enfin, faute de disposer de son effectif complet, le service de la préfecture chargé de l'instruction des dossiers du DALO (Droit Au Logement Opposable) a eu jusqu'à 8 mois de retard alors que la loi prévoit qu'une réponse doit intervenir dans les 3 mois après demande par le requérant. Un rapport récent de la Cour des Comptes dénonce d'ailleurs une dégradation générale du fonctionnement du DALO, particulièrement dans les zones tendues dont le Rhône fait partie.

En ce qui concerne notre équipe « Coup de Main », l'année 2021 aura été la première année complète sans lieu de stockage des meubles que nous donnaient des personnes en vue de leur recyclage au profit de personnes relogées sans

posséder les meubles nécessaires à une vie normale. Nous exposerons, un peu plus tard au cours de cette AG, comment nous allons modifier notre mode d'action pour préserver ce pan d'Antenne Logement dont c'est la deuxième jambe. Comme les accueillants des permanences, les bénévoles de « Coup de Main » ont réussi à servir un nombre significatif de besoins ... malgré, là aussi, les limitations liées aux règles sanitaires quand on doit se rendre au domicile des personnes pour livrer et installer. Ils étaient, bien entendu, dans ceux auxquels s'adressaient tout à l'heure nos félicitations et notre gratitude.

L'année 2022 se présente-t-elle mieux ? Hélas non, sauf si la fin de la pandémie entraînait la levée de certains blocages ... et il faudra des années avant que notre région retrouve une situation un peu plus normale dans l'équilibre entre l'offre et la demande de logements à des prix abordables. Or nos bénévoles sont des retraités actifs depuis parfois vingt ans, une relève devient donc de plus en plus urgente et je lance, ici, un appel à recruter de nouveaux bénévoles dont nous avons besoin pour les deux activités d'Antenne Logement, car il serait navrant que notre combat cesse faute de combattants.

Jean-Paul BOURGÈS

2 Rapport d'activités des permanences en 2021

2021 a vu l'ouverture d'une nouvelle permanence à Ecully (dans les locaux du CCAS) et la fermeture de la permanence de Tassin dont le lieu d'accueil (le Centre Social de l'Orangerie) n'était plus accessible en raison du COVID, les familles de cette commune se répartissant à présent entre Champvert et Ecully selon leurs souhaits.

En recevant **181 ménages** nous avons retrouvé à peu près le même nombre que les années précédentes malgré les restrictions liées au COVID et aux obligations du passe sanitaire puis vaccinal dans certaines permanences.

Peu de changement en ce qui concerne la répartition entre les 3 catégories d'accompagnement (information, orientation, accompagnement) puisqu'on a réalisé **35% d'accompagnement long et souvent lourd**, 40 % d'information et 25 % d'orientation.

18% des ménages viennent de communes autres que celles des permanences (comme en 2019), en 2020 pour des raisons évidentes (difficultés de se déplacer) il n'y en avait eu que 8 %.

La typologie des ménages nous alerte sur une constante **augmentation des familles monoparentales** (la plupart du temps des femmes seules avec enfants) qui atteint en **2021 42 %** (36 % en 2019 et en 2020). Les personnes seules constituent 25% des ménages reçus.

Le nombre de SDF reste stable depuis 3 ans, avec 6 ou 7% des personnes reçues ce qui est beaucoup. Sur les 181 ménages reçus **43 % étaient sans logement puisque hébergés dans la famille, chez des tiers, en foyer, ou à la rue** (un peu moins que les années précédentes sans que nous en ayons l'explication).

Ceux qui sont logés le sont pour moitié dans le parc privé, et pour moitié dans le parc social (En demande d'une mutation qui tarde à être prise en compte).

Les raisons de la demande ne changent pas d'une année sur l'autre : trop cher, trop petit, trop grand, risque d'expulsion, séparation, divorce, inconfort, insalubrité.

La part des familles dont les ressources ne proviennent que des minimas sociaux continue de se réduire avec 17 % (contre 23 % en 2020 et 31 % en 2019). **43 % des gens ont un emploi stable** (contre 31 % en 2020), 15 % un emploi précaire, les autres se répartissent entre ASSEDIC invalidité ou retraite. Le nombre grandissant d'emploi stable explique le nombre de plus en plus élevé de dossier 1% Logement (16% en 2021, contre 10 et 11 % les années précédentes). Paradoxalement, cette baisse de la précarité des ressources n'est pas un bon signe car elle signifie surtout que des personnes ayant des revenus stables sont, de plus en plus, confrontées à des difficultés pour se loger.

Cette année nous avons déposé **42 recours DALO** (23% des ménages) et obtenu **13 relogements** (un petit tiers).

De plus en plus de demandeurs de mutation dans le parc HLM sont orientés sur **Bienvéo**.

Au total, en 2021, nous avons eu **50 relogements**, se répartissant à proportion égale dans le secteur et hors secteur.

Elisabeth VAILLÉ et Pascale MORIN

3 Point sur l'équipe « Coup de Main »

Nous avons évoqué le fait que l'absence de lieu de stockage et les contraintes liées à la situation sanitaire avaient fortement ralenti l'activité de cette équipe en 2021. Une activité réduite a cependant été maintenue, en particulier sur le matériel électroménager grâce au fait que nous continuons d'avoir un petit lieu de stockage pour ces appareils au centre de Tassin.

En 2020 et 2021 nous avons continué de chercher des solutions de remplacement pour le stockage des meubles et leur remise en état par nos bénévoles bricoleurs. Nous avons examiné diverses solutions mais aucune n'a pu se concrétiser d'une façon adaptée à nos besoins.

Compte-tenu d'une proposition de partenariat découverte en début 2022, nous allons pouvoir redémarrer l'essentiel de l'activité de « Coup de main », mais pas la collecte de meubles chez des personnes qui nous donnaient des meubles dont elles n'ont plus besoin.

Nous venons de passer une convention avec une grosse association, AJD, qui, dans le cadre de ses activités d'insertion, stocke et répare des meubles dans le 9^{ème} arrondissement. Nous pourrons aller chercher des meubles dans leur entrepôt afin de les livrer et installer au domicile des personnes rencontrées dans nos quatre permanences ou signalées par les travailleurs sociaux avec lesquels nous collaborons étroitement.

Comme par le passé, ces meubles devront être payés par les bénéficiaires, bien sûr à un prix très modeste ... dont une partie sera reversée à AJD, puisque c'est AJD qui doit couvrir ses frais de stockage et la rémunération de ses collaborateurs en insertion.

Ainsi le processus vertueux de recyclage de mobilier peut se poursuivre en permettant à des personnes qui accèdent à un premier logement d'avoir tout de suite le mobilier nécessaire pour vivre agréablement. Et avec la petite marge financière que nous ferons, nous allons pouvoir répondre aux demandes d'aide que nous présentent les travailleurs sociaux en complément des aides attribuées par les CCAS ou la MDM.

Jean-Paul BOURGÈS et Jean-François PAU

4 Rapport financier

Compte d'exploitation 2021

| Charges en € | | Produits en € | |
|--------------------------------|-------|---------------------|-------|
| Communication | 984 | Cotisations et dons | 2.991 |
| Frais « Coup de Main » | 1.501 | Subventions | 1.300 |
| Autres frais de fonctionnement | 768 | Produits financiers | 147 |
| Aides versées aux familles | 1.490 | Ventes de meubles | 1.015 |
| Frais financiers | | | |
| Total des charges | 4.743 | Total des produits | 5.453 |
| Excédent | 710 | | |

Du fait à la fois de la situation sanitaire et de la réduction de notre activité Coup de Main nos recettes ont fortement diminué en 2021.

Nos produits sont passés de 8589€ en 2019 à 6435 € en 2020 et 5453 € en 2021.

Si les cotisations et dons ainsi que les subventions restent stables les activités liées à la vente de mobilier et la brocante ont considérablement diminué passant le 1155€ en 2021 contre 2023€ en 2020 et 5844€ en 2019

Il en a été de même sur nos dépenses de fonctionnement qui sont passées de 9219€ en 2019 à 5376€ en 2020 et 4743€ en 2021.

Pas de bulletin en 2021 et baisse des aides et dons que nous attribuons à la demande des travailleurs sociaux 1490^e en 2021 contre 1760^e en 2020 et 4244^e en 2019.

Pascale MORIN

5 Renouvellement du CA

Le CA élu le 17 novembre 2021 était composé de Jean-Paul BOURGÈS, Martine CHABERT, Thierry DUVAL, Raymond MALLÉCOURT, Pascale MORIN, Jean-François PAU, François THÉVENIEAU, Elisabeth VAILLÉ, aucun membre n'est renouvelable en 2022 mais Raymond MALLÉCOURT nous a fait part de sa volonté de ne plus faire partie du CA tout en continuant son investissement bénévole dans notre activité « Coup de Main ».

Si aucune candidature nouvelle ne se présente le CA sera donc composé pour l'exercice 2022 de : Jean-Paul BOURGÈS, Martine CHABERT, Thierry DUVAL, Pascale MORIN, Jean-François PAU, François THÉVENIEAU, Elisabeth VAILLÉ

7 Fixation de la cotisation

La cotisation reste fixée à 10 € par an et par famille.